

DÉLIBÉRATION n° 20260320-29

Objet : Désignation des commissions communales et de leurs membres

Membres en exercice : 15

Présents : 15

Absent : 0

Pouvoir : 0

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

N'ayant pas pris part au vote : 0

Secrétaire de séance :

Amandine Jalliffier-Talmat

Transmis le : 23 MARS 2026

Le vingt mars deux mil vingt-six, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Maximin, dûment convoqué le quinze mars deux mil vingt-six, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de son maire, Stéphane Malard. Les convocations ont été envoyées le quinze mars deux mil vingt-six.

Présents : Stéphane Malard, Arlette Vizioz, Julien Bernou, Marie Christine Rivaux, Jean-Marc Sergi, Pascal Pongerard, Danielle Laparra, Jacques Mollard, Corinne Cardot, Éric Bouet, Benoît Demanze, Marlène Perret-Depiaz, Érika Kiezer, David Vizioz, Amandine Jalliffier-Talmat.

Conformément à l'article L2121-22 du CGCT, « le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché. »

Cinq commissions, sont proposées, chacune étant constituée de plusieurs groupes de travail.

Affaires générales : responsable Stéphane Malard

Ressources humaines : Stéphane Malard, Marie Christine Rivaux, Pascal Pongerard.

Relations avec les collectivités territoriales (État, région, département, intercommunalité) : Stéphane Malard.

État civil & Administration des services : Stéphane Malard.

Projet mairie école : les quinze membres du conseil municipal.

Formation : Stéphane Malard.

Eau & Assainissement (délégation) : Stéphane Malard, Julien Bernou, Pascal Pongerard, Danielle Laparra, Benoît Demanze.

Finances : Stéphane Malard, Pascal Pongerard, Éric Bouet, Marlène Perret-Depiaz.

Permis de construire / Plan local d'urbanisme (PLU) : Stéphane Malard, Julien Bernou, Éric Bouet, David Vizioz.

Patrimoine / Communication / Scolaire : responsable Arlette Vizioz

Communication : Stéphane Malard, Arlette Vizioz, Amandine Jalliffier-Talmat.

Affaires scolaires : Arlette Vizioz, Jean-Marc Sergi, Éric Bouet, Marlène Perret-Depiaz.

Environnement / Patrimoine culturel / Tourisme Tour : Arlette Vizioz, Jean-Marc Sergi, Corinne Cardot.

Cadre de vie : responsable Julien Bernou

Vie associative : Julien Bernou, Marie Christine Rivaux, Corinne Cardot, Marlène Perret-Depiaz, Érika Kiezer, David Vizioz.

Animations, Fêtes & Cérémonies, Culture : Julien Bernou, Marie Christine Rivaux, Corinne Cardot, Érika Kiezer, Amandine Jalliffier-Talmat.

Jeunesse & Sports : Julien Bernou, Danielle Laparra.

Affaires sociales : responsable Marie Christine Rivaux

Affaires sociales : Arlette Vizioz, Marie Christine Rivaux, Corinne Cardot, Amandine Jalliffier-Talmat.

Logement : Marie Christine Rivaux.

Cimetière : Arlette Vizioz, Marie Christine Rivaux, Danielle Laparra, Benoît Demanze.

Transport et mobilité : Marie Christine Rivaux, Éric Bouet, Benoît Demanze, David Vizioz.

Travaux / Sécurité / Environnement : responsable Jean-Marc Sergi

Travaux, Aménagements & Voiries : Stéphane Malard, Jean-Marc Sergi, Danielle Laparra, Éric Bouet, Benoît Demanze, David Vizioz.

Sécurité / Plan communal de sauvegarde (PCS) / Protection incendie / Pluviales : Jean-Marc Sergi, Danielle Laparra, David Vizioz.

Environnement / Agriculture & Forêts : Jean-Marc Sergi, Pascal Pongerard, Jacques Mollard, Érika Kiezer.

À l'unanimité.

Fait à Saint-Maximin, les jour, mois et an ci-dessus.

Le maire,
Stéphane Malard.



Le secrétaire de séance,
Amandine Jalliffier-Talmat.